8ème édition

Dimanche 16 mai 2027

LE RÈGLEMENT

Venez découvrir le bassin du Puy-en-Velay autrement !

Article 1 : Présentation de l'événement

A/ Le Puy Urban Trail est un événement composé de 4 trails chronométrés, 1 trail urbain non chronométré, 2 randonnées et 3 courses enfants. Elles se déroulent:

DIMANCHE 16 MAI 2027

- Le Sentier des Forteresses : Trail semi urbain (37km – 1200m D+) Départ au Jardin Henri Vinay à 8h
- Les Seigneurs : Trail semi urbain (26 km – 800m D+) Départ au Jardin Henri Vinay à 8h45
- Le Tour du Puy : Trail urbain (15km – 400m D+) Départ au Jardin Henri Vinay à 9h30
- L'Urban : Trail urbain (11 km – 300m D+) Départ au Jardin Henri Vinay à 10h15
- La Ponote : nouveauté 2027 Trail urbain non chronométré (7km – 150mD+) Départ au Jardin Henri Vinay à 10h30
- Deux randos : « La petite randonnée » 11km Départ du Jardin Henri Vinay 8h à 10h et « La grande randonnée » 18km Départ du Jardin Henri Vinay 8h à 9h gratuit jusqu'à 12 ans inclus
- Courses enfants Départ du Jardin Henri Vinay à 11h30 2000 m (non chronométré) - 1000 m (non chronométré) et 400m (non chronométré)

B/ Organisée par l'association FITRUNSPORTS, siégée au 27 rue des Farges 43000 Le Puy en Velay (chez Baptiste Massin, président de l'association) Il s'agit d'épreuves officielles de course à pied, se déroulant en conformité avec la règlementation 2026-2027 des courses hors stade de Haute Loire.

C/ Ce règlement est susceptible d'évoluer légèrement entre l'ouverture des inscriptions et le jour de la course, en fonction des décisions prises par l'organisation pour accueillir au mieux les coureurs en toute sécurité et en respectant les restrictions sanitaires en vigueur ainsi que les acteurs locaux (agriculteurs, propriétaires…)

Article 2 : Parcours

A/ Distances et dénivelés :

Nous avons pris pour référentiel de mesurage des distances et dénivelés de toutes ces épreuves sur un traçage : Type openrunner. Comme tout outil de mesure, il comporte ses incertitudes de mesure, et vous serez nombreux à mesurer le

jour de l'épreuve des distances et dénivelés légèrement inférieurs ou supérieurs à ceux annoncés par vos montres GPS… Le mesurage strict d'un parcours de trail selon les méthodes employées en course sur route est impossible. Merci de rester indulgents envers l'organisation pour tout écart inférieur ou supérieur à 2 km.

B/ Modifications de parcours

Évoluant dans des espaces naturels, et cohabitant avec les personnes exploitants à l'année ces territoires (agriculteurs, ONF, communauté d'agglomération…), nous devons parfois apporter des évolutions à nos parcours entre l'annonce des distances et la date des épreuves, ce qui peut modifier légèrement la distance et/ou le dénivelé des parcours. Ces parcours, distances et dénivelés sont donc donnés à titre indicatifs, sous réserve de légères modifications.

C/ Annulation

L'organisation se réserve le droit d'annuler l'événement en cas de force majeure. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera possible.

D/ Balisage

Nos parcours sont balisés avec les éléments suivants : • Rubalise pendue aux branches • Petites pancartes plantées ou accrochées le long du parcours • Bombe de traçage éphémère et fléchages au sol aux changements de direction de la couleur du parcours.

D'autre part des signaleurs sont présents le long du parcours à certains points clés (traversée de route, changement de direction, départ de petit sentier…). Merci de respecter leurs consignes et de rester courtois avec eux. N'oubliez pas qu'ils sont bénévoles ! Si vous évoluez sans voir aucun de ces éléments de balisage pendant 500m, faites ½ tour afin de retrouver le parcours.

E/ Abandon

En cas d'abandon d'un coureur (hors blessure), l'organisation s'engage à le rapatrier jusqu'au jardin Henri Vinay à la fin de l'événement. L'organisation n'est pas tenue de récupérer les coureurs qui abandonnent en pleine nature, en tout point du parcours, pour les véhiculer jusqu'au ravitaillement le plus proche. Vous devez rejoindre par vos propres moyens le point de ravitaillement le plus proche. En cas d'abandon d'un coureur blessé, un numéro d'urgence vous sera donné le jour de l'événement.

F/ Accompagnateurs

Aucun accompagnateur ni véhicule non accrédité (y compris vélo) ne sera autorisé sur le parcours. Les accompagnateurs ne doivent pas pénétrer dans les lieux couverts, ou s'alimenter sur les ravitaillements.

G/ Ravitaillement

L'ensemble des parcours s'effectue en semi-autosuffisance. Voici les ravitaillements intermédiaires :
Sur le 7km : 1 ravitaillement liquide/solide - Sur le 11km : 1 ravitaillement liquide/solide - Sur le 15km : 2 ravitaillements liquide/solide - Sur le 26km : 3 ravitaillements liquide/solide - Sur le 37km : 4 ravitaillements liquide/solide Sur les randonnées : 1 ravitaillement solide/liquide.
1 ravitaillement d'arrivée sera proposé à l'ensemble des participants.
1 ravitaillement spécifique d'arrivée est prévu pour les participants du challenge entreprise.
Les concurrents sont en autonomie entre les ravitaillements. Il est interdit de jeter ses déchets (plastiques, mouchoirs…) dans la nature. **Pensez à votre éco-cup pour la planète !**

H) Barrière horaire

Une barrière horaire est mise en place sur les deux épreuves suivantes : Le Sentier des Forteresses (37km) et les Seigneurs (26km) . Elle se situera au **mont Denise au 28ème km** pour le 37km et au **17ème km** pour le 26km.

Vous devrez passer le point du Mont Denise à 12h30 maximum. (Vitesse moyenne de 6km/h pour le 37km et 4,5km/h pour le 26km). A défaut, votre dossard sera retiré, vous serez disqualifié et n'apparaîtrez pas sur le classement.

Article 3 : Flyer



Article 4 : Conditions de participation à l'épreuve

Les épreuves sont ouvertes à tous, licencié(e)s et non licencié(e)s. Le règlement fédéral de la FFA définit les catégories d'âges minimum de chaque course :

Catégories	Minimes 2011/2013	Cadets 2010/2011	Juniors 2008/2009	Espoirs Séniors masters 2007 et avant
Distances max autorisées	5km	15km	25km	Illimitée
Le Sentier des forteresses (37km – 1200m D+)	X	X	X	√
Les Seigneurs Trail semi urbain (26 km – 800m D+)	X	X	X	√

Le Tour du Puy Trail urbain (15 km – 400m D+)	X	X	√	√
L'Urban Trail urbain (11 km – 300m D+)	X	√	√	√
La Ponote Trail urbain (7km – 150 D+)	X	√	√	√
La petite randonnée : 11km La grande randonnée : 18km	√	√	√	√

COURSES ENFANTS non chronométrées

Catégories	Éveil Athlé/Poussins 2016 à 2020	Benjamins 2014/2015	Minimes 2012/2013
400 M	√	X	X
1000 M	X	√	X
2000 M	X	X	√

Ouverts à tous – avec présence des parents obligatoires pour les mineurs

Article 5 : Pièces justificatives

A/ Tous les concurrents devront présenter soit :
* leur pps généré sur le site de la ffa
* leur licence FFA (Athlé Compétition, Athlé Running, Athlé Entreprise, ou d'un « PASS J'aime Courir ») délivrée par la FFA, et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. Attention, les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Dirigeant, et Découverte) ne sont pas acceptées.
* une licence sportive au sens de l'article L. 131-6 du Code du Sport délivrée par une fédération uniquement agréée et sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.

Un justificatif d'identité sera demandé à tous les inscrits lors du retrait des dossards.
Les concurrents qui n'auront pas un de ces documents valable le 16 mai 2027 ne pourront pas prendre le départ et ne pourront prétendre à un quelconque remboursement.
B/ Les mineurs devront être accompagnés par leurs parents ou fournir une autorisation parentale éditée sur papier libre, date et signée.

Article 6 : Inscriptions

A/ Où et comment s'inscrire ?
EN LIGNE : sur le site https://lepuyurbantrail.fr/ ou sur le site du chronométreur : https://altichrono.fr/

SUR PLACE AU STAND DES INSCRIPTIONS (village au parc Henri Vinay) : le jour de l'événement dimanche 16 mai 2027 à partir de 7h et jusqu'à 15 minutes du départ.

B/ Tarifs :

	En ligne jusqu'au 31/12/2026 23h59	En ligne jusqu'au 28/02/2027 23h59	En ligne jusqu'au 14/05/2026 23h59	Tarif sur place
Le Sentier des Forteresses: Trail semi urbain (37km - 1200 m D+)	30 €	35 €	37 €	40 €
Les Seigneurs : Trail semi urbain (26 km - 800m D+)	20 €	25 €	27 €	30 €
Le Tour du Puy : Trail urbain (15 km - 400m D+)	13 €	15 €	18 €	20 €
L'Urban: Trail urbain (11 km - 300m D+)	9 €	11 €	13 €	15 €
La Ponote: Trail urbain (7km - 150D+)	5 €	7 €	9 €	11 €
La petite randonnée : 11km (300mD+)	7 €	7€	7 €	7 €
La grande randonnée : 18km (400mD+)	10€	10€	10€	10€
Courses enfants 400m 1 et 2 km	3€	3€	3€	3€

Ces tarifs ne prennent pas en compte les frais bancaires sur la plateforme d'inscription par Internet. Ces frais s'élèvent à environ -1€.

Tarif du défi entreprise - Nouveauté 2027

Les entreprises peuvent inscrire au minimum 4 participants en prenant un pack jusqu'au 16 avril 2027 sur un mail dédié. Le paiement devra être effectué au plus tard le 10 mai 2027.

	PACK 1	**PACK 2**	**PACK 3**	**PACK 4**
	150€ pour 4 collaborateurs inscrits	300€ pour 8 collaborateurs inscrits	450€ pour 12 collaborateurs inscrits	600€ pour 16 collaborateurs inscrits
Avantage visibilité		- présence sur le site internet	- présence sur le site internet - banderole de l'entreprise au jardin Henri Vinay	- présence sur le site internet - banderole de l'entreprise au jardin Henri Vinay - oriflamme de l'entreprise

Toute inscription supplémentaire est à 40€.

C/ Annulation ou changement

Si vous ne pouvez plus participer, aucune modification ne sera possible après le 1er mai 2027. Les demandes de changement devront être reçues par mail. (fitrunsports43000@gmail.com)

- Vous pouvez céder votre dossard à un autre participant.
- Vous pouvez obtenir un remboursement sur présentation de certificat médical signé du médecin et indiquant de la contre indication à courir.

Si vous souhaitez changer d'épreuve le participant devra alors effectuer le paiement de la différence suivant le tarif en cours. Pas de remboursement si vous changez pour une épreuve moins chère.

D/ Retrait de dossards
Les dossards seront à retirer sur présentation d'une pièce d'identité et de votre carte retrait dossard le jour de l'épreuve sur place.

Pour retirer son dossard : au JARDIN HENRI VINAY, **samedi 15 mai 2027 de 14h à 18h** et le jour de l'événement **dimanche 16 mai 2027 à partir de 7h** et jusqu'à 15 minutes avant le départ.

Article 7 : Récompenses

Remise des récompenses à 12h30 au jardin Henri Vinay:
- 11km : parité hommes/femmes 3 premiers au classement scratch
- 15km : parité hommes/femmes 3 premiers au classement scratch
- 26km : parité hommes/femmes 3 premiers au classement scratch
- 37km : parité hommes/femmes 3 premiers au classement scratch

Aucune récompense ne sera attribuée aux catégories.
- L'entreprise la plus représentée

Article 8 : Droit à l'image

Les participants autorisent les organisateurs, ainsi que leurs ayants droits (partenaires et médias) à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître au cours de cette épreuve pour les futurs teasers, affiches et flyers de l'événement.

Article 9 : Protection des données personnelles

RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

Article 20 : Protection des données personnelles - FitRunSports est impliquée dans la protection des données personnelles et s'engage à assurer le meilleur niveau de protection des données personnelles en conformité avec loi n°78-17 du 6 janvier 978 modifiée dite « Informatique & Libertés », le Règlement européen n°2016-679 de protection des données personnelles du 27 avril 2016 (ci-après : « RGPD »).
20.1 Identité du responsable du traitement : Baptiste MASSIN (président de l'association) - Les données personnelles sont collectées par : FitRunSports

20.2 Base juridique du traitement et catégorie de données traitées FitRunSports collecte les données de ses participants sur la base de leur inscription volontaire (art 6 du RGPD). Les données sont collectées de manière licite loyale et transparente et dans la stricte mesure nécessaire aux inscriptions pour une épreuve organisée par FitRunSports (art 7 du RGPD).

Les données collectées par FitRunSports, sont les données permettant d'identifier ses participants nominativement et celles permettant la gestion des inscriptions et la facturation des participants. Les données collectées sont donc : les noms, prénoms, adresses postales, courriers électroniques, téléphones, club de triathlon, licence en cours, téléphone de la personne à prévenir si incident de course, pour certain certificat médical pour aptitude à la compétition.

Aucune donnée sensible n'est collectée par FitRunSports à savoir les informations concernant l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, philosophiques ou religieuses, l'appartenance syndicale... (art 9 du RGPD).

20.3 Finalité du traitement - Les traitements des données personnelles des concurrents ont pour finalité :

- la gestion des inscriptions aux épreuves sportives organisées par FitRunSports, effectuées sur le site de https://altichrono.fr/
- la gestion de la relation information avec les participants par leur adresse mail qu'ils fournissent, **20.4** Conservation des données - Les données d'inscription sont conservées un mois après l'épreuve LE PUY URBAN TRAIL. Les données de relation, adresse mail pour une durée de 10 ans.

20.5 Les destinataires - Les destinataires du traitement sont les services internes de FitRunSports à savoir le service informatique et la comptabilité ainsi que le service envoi du Journal L'éveil – uniquement pour l'envoi du journal avec la parution des résultats.

FitRunSports s'engage à ce que les destinataires respectent la confidentialité des données et prévoit des mesures de sécurité suffisantes concernant l'accès à ces données.

FitRunSports ne communique ou ne vend aucune donnée collectée à d'autres organismes ou personnes physiques que celles mentionnées.
20.6 Droits de la personne concernée - Les personnes concernées par les données personnelles traitées possèdent un droit d'accès, un droit de rectification ou d'effacement et un droit de s'opposer au traitement de ses données. Les personnes concernées possèdent également un droit de solliciter une limitation du traitement et le droit à la portabilité des données. Pour les exercer et recevoir l'intégralité des données vous concernant, veuillez nous envoyer un courrier électronique (avec de préférence l'adresse électronique fournie lors des contacts avec FitRunSports) à l'adresse : fitrunsports43000@gmail.com en précisant votre nom, prénom, l'objet de votre demande et le cas échéant, un numéro de téléphone pour s'assurer de votre identité.

En effet, en vertu de l'article 12.6 du RGPD, en cas de doutes raisonnables quant à l'identité de la personne physique présentant la demande, FitRunSports peut demander que lui soient fournies des informations supplémentaires nécessaires pour confirmer l'identité de la personne concernée.
En vertu de l'article 12.3 du RGPD, FitRunSports s'engage à fournir à la personne concernée les informations sur les mesures prises à la suite d'une demande relatives aux droits précités ci-dessus, dans les meilleurs délais et en tout état de cause dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande. Enfin, la personne concernée a le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.